

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20091725 3

Ministère des Affaires étrangères  
Ministerium für Auswärtige Angelegenheiten  
Ministerio de Asuntos Extranjeros  
Ministero degli Affari Esteri  
Ministerio degli Affari Esteri

OTTAWA, le 3 décembre 1958.

OTTAWA, December 3, 1958.

A. C-31

No. C-31

Mouvement de Crise d'Algérie

Sur, -  
Le 21 novembre 1958, les autorités algériennes ont décidé, dans un décret, de déclarer l'état d'urgence dans toute la République algérienne arabe populaire démocratique de la Grande Bretagne et du Canada, et de faire prendre des mesures pour assurer la sécurité publique et l'ordre public dans tout le territoire de la République algérienne arabe populaire démocratique de la Grande Bretagne et du Canada.

Le 22 novembre 1958, les autorités algériennes ont décreté l'état d'urgence dans toute la République algérienne arabe populaire démocratique de la Grande Bretagne et du Canada, et de faire prendre des mesures pour assurer la sécurité publique et l'ordre public dans tout le territoire de la République algérienne arabe populaire démocratique de la Grande Bretagne et du Canada.

Le 23 novembre 1958, les autorités algériennes ont décreté l'état d'urgence dans toute la République algérienne arabe populaire démocratique de la Grande Bretagne et du Canada, et de faire prendre des mesures pour assurer la sécurité publique et l'ordre public dans tout le territoire de la République algérienne arabe populaire démocratique de la Grande Bretagne et du Canada.

SMITH KINCHES The Secretary of State for External Affairs  
SIDNEY SMITH Secretary of State for External Affairs

Dr. Sigurd von Numen,  
Charge d'Affaires,  
Legation of Finland,  
140 Wellington Street  
Ottawa.

Chef d'Etat-Major des Forces armées  
Ministre des Finances  
Ministre des Finances

Ottawa.